

# ABATTAGE D'ARBRE

## Formulaire de demande de certificat



L'Épiphanie

Réservé à l'administration

DATE DE RÉCEPTION

# Demande

### Procédure pour l'émission du permis ou du certificat

- ▶ Veuillez suivre chacune des étapes du présent formulaire;
- ▶ Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés;
- ▶ Des frais pourraient être applicables;
- ▶ Le Service d'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis ou le certificat sera prêt, ou si votre demande s'avère incomplète.

### Important

Pour obtenir un certificat ou un permis, vous devez fournir tous les documents requis et remplir le présent formulaire de façon complète et conforme aux règlements municipaux. Le fonctionnaire responsable peut exiger tout renseignement ou document supplémentaire. Des documents incomplets ou des informations inexacts peuvent retarder, invalider ou annuler la demande.

**Ce formulaire ne constitue en aucun temps, ni une demande complète ni une autorisation de réaliser les travaux**

1

### Identification de l'emplacement des travaux

Adresse des travaux	
Numéro(s) de lot(s)	
Terrain riverain d'un cours d'eau ou un milieu humide :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <small>Si oui, certaines dispositions réglementaires pourraient s'appliquer.</small>

2

### Identification du requérant

Nom complet			
Êtes-vous le propriétaire ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <small>Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous présenter une procuration signée de ce dernier. Si vous êtes récemment propriétaire (depuis moins de 6 mois), vous devez nous fournir une copie de l'acte notarié.</small>		
Adresse postale	Adresse	Ville	Code postal
No. téléphone	Travail	Cellulaire	Autre
Courriel			

3

### Identification du propriétaire

Même que requérant	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Nom complet			
Adresse postale	Adresse	Ville	Code postal
No. téléphone	Travail	Cellulaire	Autre
Courriel			

\* Toute demande d'abattage concernant notamment les problèmes suivants : ombrage, chute de feuilles, de fleurs ou de fruits, de sève qui coule sur les véhicules ou les bâtiments ou de frottement sur les bâtiments ou véhicules **sont insuffisants pour justifier une demande d'abattage d'arbre**. Une telle demande de certificat d'abattage d'arbre est donc irrecevable, l'arbre concerné doit être conservé.

4

## Identification de l'entrepreneur

Auto-abattage?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Nom de l'entrepreneur		
Adresse postale	Adresse	Ville
No. téléphone	Travail	Cellulaire
No RBQ		Nom complet du responsable
Courriel		

5

## Expliquez-nous votre projet

Description des raisons qui motivent la coupe d'arbre(s)*	Cause du dommage à la propriété	<input type="checkbox"/>	Dangereux	<input type="checkbox"/>
	Nuisible pour les autres arbres	<input type="checkbox"/>	Mort	<input type="checkbox"/>
	Projet de construction	<input type="checkbox"/>		
	Doit être abattu par Hydro-Québec	<input type="checkbox"/>		
	Saule, peuplier ou tremble	<input type="checkbox"/>		
	Érable argenté, ou à Giguère, orme, frêne			<input type="checkbox"/>
Nombre d'arbre(s) à abattre				
L'essence de l'arbre/des arbres				
Localisation de ou des arbre(s) à abattre	Cour avant	<input type="checkbox"/>	Cour latérale gauche	<input type="checkbox"/>
	Cour avant secondaire	<input type="checkbox"/>	Cour latérale droite	<input type="checkbox"/>

6

## L'obligation de plantation minimale doit être respectée si elle n'a pas déjà été remplie

Toute **cour avant et avant secondaire** doit faire l'objet de la plantation d'arbres minimale suivante :

- Le nombre d'arbres requis est calculé en fonction de la longueur totale des limites de terrain adjacentes à l'emprise d'une rue et doit compter minimalement :
  - Moins de 18 mètres = 1 arbre;
  - Entre 18 à 30 mètres = 2 arbres;
  - Plus de 30 mètres = 3 arbres + 1 arbre par tranche complète de 10 mètres excédant les premiers 30 mètres de frontage.
- Pour le calcul du nombre total d'arbres, une fraction égale ou supérieure à 0,5 doit être arrondie à la hausse;
- Les arbres plantés doivent être répartis uniformément dans la cour avant et la cour avant secondaire;
- Dans le cas d'un projet intégré, le présent alinéa s'applique également le long de toute allée de circulation;
- Dans tous les cas, au moins un arbre planté devra être un feuillu.

Toute **cour arrière** doit minimalement faire l'objet de la plantation d'un arbre par tranche complète de 100 mètres carrés de superficie de la cour arrière. Chaque arbre planté doit se situer à plus de 6 mètres d'un autre arbre exigé en vertu du présent alinéa.

Est-ce que l'arbre sera remplacé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Nombre d'arbre(s) à planter		
L'essence de l'arbre/des arbres		

La replantation doit être complétée dans un délai de 12 mois suivant l'abattage et les arbres plantés doivent, lors de leur plantation, avoir une hauteur d'au moins 2 mètres.

7

## Échéance et coût des travaux

Date prévue du début des travaux		Date prévue de la fin des travaux	
Coût approximatif des travaux (matériaux et main-d'œuvre)			

8

## Documents obligatoires

<input type="checkbox"/>	Copie de l'acte notarié <b>si récemment propriétaire</b> ou une procuration ( <i>autorisation</i> ) du propriétaire actuel, si nécessaire.
<input type="checkbox"/>	Photo de ou des arbres à abattre.
<input type="checkbox"/>	Photo et plan d'ensemble de la propriété montrant l'emplacement de ou des arbres à abattre.
<input type="checkbox"/>	Plan indiquant l'emplacement de ou des arbres à planter en plus de leur taille (hauteur) et de leur essence respective.
<input type="checkbox"/>	Pour le ou les arbres dont la raison de l'abattage n'est pas évidente, un rapport d'un professionnel du domaine, tels un ingénieur forestier, un arboriculteur, un horticulteur ou un agronome, etc. est requis. Ce rapport doit justifier la raison de l'abattage.

**Selon la nature ou l'emplacement des travaux, d'autres documents pourraient s'avérer nécessaires.**

9

## Autorisation du ou de la requérant(e)

*Optionnel*

Le (la) soussigné(e) déclare que les renseignements fournis dans la présente demande, ainsi que tout autre document produit dans le cadre de celle-ci, peuvent être transmis par la Ville à tout nouveau propriétaire du terrain, en cas de vente ou de cession, si celui-ci en fait la demande.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

10

## Signature et date de la demande

Le (la) soussigné(e) déclare que les renseignements fournis dans cette demande sont exacts et qu'il (elle) a pris connaissance de la réglementation et des normes d'implantation en vigueur en lien avec son projet. Le (la) soussigné(e) comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat lui permettant d'exécuter les travaux.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

**N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou d'un certificat.**

Ce formulaire permet de faire la demande de permis nécessaire à votre projet. Pour des renseignements personnalisés, contactez le Service de l'urbanisme par courriel à [urbanisme@lepiphanie.ca](mailto:urbanisme@lepiphanie.ca) ou par téléphone au 450 588-5515.

Vous pouvez nous faire parvenir le formulaire dûment complété ainsi que les documents requis, soit par courriel à l'adresse [urbanisme@lepiphanie.ca](mailto:urbanisme@lepiphanie.ca), soit en personne à l'hôtel de ville, situé au 66, rue Notre-Dame, à L'Épiphanie.